

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT :  
ESSONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VERT-LE-GRAND**

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
19	19	18

**DATE DE LA CONVOCATION**

9 avril 2026

**DATE D’AFFICHAGE**

9 avril 2026

**SEANCE DU 16 AVRIL 2026**

L’an deux mille vingt-six, le 16 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry MARAIS, Maire,

Présents : M Thierry MARAIS, M Christophe RICHARD, Mme Cécile GROENINCK, M Emmanuel HUET, Mme Sandrine DERYCKE, M Thierry BOUGAULT, Maires adjoints, Mme Rosa FISCHER, M Bruno NICOLAS, Conseillers Municipaux Délégués, Mme Emilie PEROUX, M Claude RAULIN, Mme Stéphanie VIROLE, M Nicolas FLEURY, Mme Michèle MAUNY, M Tomàs ABRANTES, Mme Sarah STOEBNER, M Romuald AMIOT, M Olivier JOSSE, Mme Marie-Andrée LECHARTIER, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Cynthia VERGER NOGUEIRA (pouvoir à M NICOLAS, sauf pour le point n°18, pouvoir à Mme STOEBNER).

M Christophe RICHARD est désigné secrétaire de séance.

N°	OBJET :
2026/17	<b>Compte administratif 2025.</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l’avis émis par la Commission des Finances en date du 9 avril 2026,

VU la délibération n°2026/16 du 16 avril 2026 portant approbation du Compte de gestion,

VU la présentation du compte administratif,

**CONSIDERANT** que les résultats du compte de gestion de l’exercice 2025 établi par le comptable public de la Trésorerie d’Arpajon coïncident avec ceux du compte administratif,

**LE CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR BRUNO NICOLAS DESIGNÉ A CET EFFET CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU CGCT, APRES EN AVOIR DELIBERE, MONSIEUR LE MAIRE N’AYANT PAS PRIS PART AU VOTE,**

**APPROUVE** le compte administratif pour l’année 2025.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses :	4 228 558,65 €
- Recettes :	4 515 337,61 €
- Excédent de fonctionnement :	286 778,96 €
- Excédent antérieur :	1 346 709,73 €
- Excédent cumulé 2025 :	1 633 488,69 €

**SECTION INVESTISSEMENT :**

- Dépenses :	719 998,44 €
- Recettes :	1 108 694,43 €
- Déficit d’investissement :	388 695,99 €
- Excédents antérieurs :	1 625 485,07 €
- Excédent cumulé 2025 :	2 014 181,06 €

**Délibération adoptée par le Conseil Municipal à l’unanimité.**

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE  
Transmise à la Préfecture d’EVRY  
Le ... 30/11/26 .....

Publiée ou notifiée le  
.....

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME PAR  
Le Maire

Le Secrétaire de séance,  
Christophe RICHARD

Fait et délibéré les jours, mois an susdits  
POUR EXTRAIT CONFORME

Vert-le-Grand, le 16 avril 2026



Le Maire  
Thierry MARAIS